

# Calendrier NATURE

*Que faire et  
à quel moment  
pour aider  
la nature ?*



# Calendrier NATURE

Que faire et à quel moment pour aider la nature ?



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	Ramassage des batraciens - Crapauduc	Ramassage des batraciens - Crapauduc	Ramassage des batraciens - Crapauduc								
Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares	Creusement de mares
Curage des mares et fauchage	Curage des mares et fauchage								Curage des mares et fauchage	Curage des mares et fauchage	Curage des mares et fauchage
Gestion des berges	Gestion des berges	Gestion des berges							Gestion des berges	Gestion des berges	Gestion des berges
				Fauche	Fauche		Fauche	Fauche	Fauche		
		Semis de graines	Semis de graines	Semis de graines			Semis de graines	Semis de graines			
			Pâturage	Pâturage	Pâturage	Pâturage	Pâturage	Pâturage			
Taille des têtards et haies	Taille des têtards et haies	Taille des têtards et haies									Taille des têtards et haies
Plantation de haies	Plantation de haies	Plantation de haies								Plantation de haies	Plantation de haies
	Taille des fruitiers	Taille des fruitiers	Taille des fruitiers								
Plantation de fruitiers	Plantation de fruitiers	Plantation de fruitiers								Plantation de fruitiers	Plantation de fruitiers
Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort	Conservation du bois mort
Plantation d'arbres	Plantation d'arbres	Plantation d'arbres								Plantation d'arbres	Plantation d'arbres
Gestion des taillis	Gestion des taillis	Gestion des taillis								Gestion des taillis	Gestion des taillis
Nichoirs pour oiseaux	Nichoirs pour oiseaux	Nichoirs pour oiseaux	Nichoirs pour oiseaux					Nichoirs pour oiseaux	Nichoirs pour oiseaux	Nichoirs pour oiseaux	Nichoirs pour oiseaux
		Nettoyage des nichoirs oiseaux	Nettoyage des nichoirs oiseaux								
Nichoirs à abeilles solitaires	Nichoirs à abeilles solitaires	Nichoirs à abeilles solitaires	Nichoirs à abeilles solitaires								
			Refuges à insectes	Refuges à insectes	Refuges à insectes	Refuges à insectes	Refuges à insectes	Refuges à insectes	Refuges à insectes		
				Balsamine et berce	Balsamine et berce	Balsamine et berce	Balsamine et berce				
				Renouée du Japon	Renouée du Japon	Renouée du Japon	Renouée du Japon	Renouée du Japon	Renouée du Japon		
Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique	Prévention écologique
			Lutte biologique	Lutte biologique	Lutte biologique	Lutte biologique	Lutte biologique	Lutte biologique			
Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation	Education et sensibilisation
Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées	Création de zones protégées
Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées	Gestion de zones protégées

## Thématiques

Fiche zones humides	Fiche prês fleuris	Fiche haies et têtards	Fiche vergers et bocages	Fiche forêts
Fiche nichoirs	Fiche espèces invasives	Fiche pesticides	Fiche éducation	Fiche zones protégées

# De l'eau, en veux-tu en voilà...

## Le contexte

Mare, étang, flaque, ruisseau, fleuve, nappe phréatique... l'eau est partout ! Ces milieux humides exercent des fonctions variées et essentielles pour la biodiversité et l'humanité. Habitats pour de nombreux oiseaux d'eau (héron, poule d'eau, canards...), des insectes (libellules) mais aussi les grenouilles, les tritons pour ne citer qu'eux. Les zones humides jouent un rôle important dans l'épuration des eaux, la régulation des débits des cours d'eau, la fertilité de sols, l'irrigation des cultures. Sans elles, pas de vie possible !

## Le problème

Les zones humides sont très fragiles et les menaces sont nombreuses : pollution par les eaux usées, bétonnage des berges, espèces invasives, urbanisation (industries...), surexploitation des réserves en eau, développement d'activités touristiques etc. Rien d'étonnant si de nombreux milieux naturels se dégradent et voient les espèces qui y vivent disparaître. Les forêts d'aulnes le long de nos cours d'eau deviennent bien rares. Le martin-pêcheur, l'hirondelle de rivage et la bouvière autrefois communs se sont dangereusement raréfiés.



Martin pêcheur



Colonie d'hirondelles de rivage



Grenouille rousse

### Envie d'en savoir plus ?

- Documents PDF et liens sur la création de mares rassemblés par l'asbl Natagora : [www.natagora.be](http://www.natagora.be) (Raïinne, le GT « batraciens et reptiles » de Natagora)
- Opération de sauvetage des batraciens : [www.batraciens.be](http://www.batraciens.be)
- « Grenouilles et automobilistes » sur le site Canton de Vaud : [www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/faune-terrestre/faune-en-ville/grenouilles-et-automobilistes/](http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/faune-terrestre/faune-en-ville/grenouilles-et-automobilistes/)
- Dossier PDF sur la rivière des Amis de la Terre : [www.amisdelaterre.be/article.php3?id\\_article=75](http://www.amisdelaterre.be/article.php3?id_article=75)



# Que faire ?

## Créons des mares !

Une mare, c'est assurément un lieu plein de vie. Si la mare est naturelle, il faudra veiller à l'entretenir ponctuellement, faute de quoi elle disparaîtra, remplie par la vase.

L'entretien d'une mare passe d'abord par la réduction, en automne ou en hiver, de la végétation herbacée des berges qui sera fauchée de temps en temps, mais aussi en taillant les arbres. Lors de ce travail, on veillera à conserver autour de la mare des zones non fauchées et non taillées qui serviront de refuges pour la faune.

Ensuite, il faudra curer la mare pour retirer l'excès de vase. Ce travail assez lourd sera réalisé une fois tous les 5 ou 10 ans selon la profondeur de la mare et l'évolution de celle-ci. Ce curage sera réalisé en hiver sur une partie de la mare afin de conserver une zone non curée qui servira de refuge pour les larves d'insectes aquatiques et les amphibiens. On veillera à alterner les zones curées et les zones refuges afin que l'entiereté de la mare soit régulièrement nettoyée.

Mais on peut aussi creuser des mares. Pour une mare permanente, il faut imperméabiliser le fond avec de l'argile, du béton, une bâche... Dans certains cas, on préférera une mare temporaire creusée dans la roche, favorable aux espèces pionnières (ex. le crapaud calamite).

Quelques petits trucs pour vous aider :

- Si vous utilisez une bâche, prévoyez un grillage en dessous pour éviter les dégâts causés par les rongeurs.
- Prévoyez aussi des niveaux de profondeur différents.
- Introduisez seulement des plantes indigènes dans et autour de la mare.
- Enfin, bannissez carpes et autres poissons rouges pour laisser les animaux sauvages coloniser votre mare.

## Respectons nos rivières !

Egouts, déchets plastiques, effluents agricoles... la qualité biologique des cours d'eau laisse souvent à désirer, bien que la situation semble s'améliorer. Stations d'épuration collectives ou individuelles, réduction des intrants agricoles... participent à cette amélioration. Ces initiatives sont bien sûr à poursuivre.

Dans les régions agricoles, le bétail peut détériorer les berges et le lit du cours d'eau par le surpiétinement. Des clôtures combinées à des haies sauvages permettent d'éloigner les animaux de la rivière. Des passages à bétail peuvent aussi être posés pour lui permettre de passer d'une berge à l'autre.

Enfin, on veillera à conserver le caractère naturel des milieux le long des cours d'eau. Laissons la forêt naturelle se développer, bannissons les plantations de résineux, de peupliers... Si des plantes exotiques comme la balsamine de l'Himalaya, la renouée du Japon, la berce du Caucase sont repérées, éliminons-les comme il se doit (cfr. Fiche Action - 7).

## A la rescousse des animaux !

Chaque année à la sortie de l'hiver, des milliers de grenouilles et de crapauds finissent écrasés sous les roues de nos voitures. Les communes peuvent mobiliser les citoyens en mettant en place des opérations de ramassage des amphibiens entre la fin février et le début avril. Natagora soutient de telles initiatives via sa campagne « Grenouilles sur les routes ». L'installation de crapauducs permet aux amphibiens de traverser les routes en toute sécurité.

Sur les cours d'eau, des nichoirs à martin-pêcheur ou à cincle peuvent être posés là où ces espèces existent toujours et où les berges ont perdu leur caractère naturel.

# Des prés fleuris pour une commune qui sourit

## Le contexte

Prés, friches, prairies... autant de milieux herbacés qui se développent le long de nos routes et habitations. Pour beaucoup, ces jolis prés fleuris n'ont qu'une vocation esthétique mais en réalité, ce sont de vrais petits bijoux pour la biodiversité. Au printemps et en été, des fleurs de toutes les couleurs sont convoitées par les papillons, les coléoptères, les abeilles... Ces prés constituent ainsi une source de nourriture inépuisable pour les insectes pollinisateurs sans lesquels le développement des plantes serait impossible. Ce foisonnement d'insectes attire une quantité d'animaux insectivores comme les sauterelles, les fauvettes, les musaraignes...

## Le problème

Trois problèmes majeurs pèsent sur ces prés fleuris. Le premier, c'est leur abandon qui, avec le temps, permet le retour des arbres et avec eux, la disparition des plantes et insectes. Le second, c'est leur reconversion en lotissements, PME... Enfin, le troisième réside dans leur mauvaise gestion : fauches trop répétées, trop précoces ou semis d'espèces exotiques.



### Envie d'en savoir plus ?

- Opération « Bords de route – Fauchage tardif » à destination des communes : [http://environnement.wallonie.be/dnf/dcnw/consnat/Bords\\_de\\_route.htm](http://environnement.wallonie.be/dnf/dcnw/consnat/Bords_de_route.htm)
- Dossiers téléchargeables (prairie ardennaise) sur le portail de l'agriculture wallonne : [http://agriculture.wallonie.be/apps/spip\\_wolwin/breve.php3?id\\_breve=429&pos=2](http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/breve.php3?id_breve=429&pos=2)
- Vente de semences de fleurs sauvages sur [www.ecosem.be](http://www.ecosem.be)
- Gestion différenciée en Wallonie : <http://web.me.com/gatienbataille/GD/Bienvenue.html>
- Gestion différenciée des bords de route (power-point) : [www.naturagora.fr/BDR\\_r%E9union.pps](http://www.naturagora.fr/BDR_r%E9union.pps)
- Fiche pour créer une prairie fleurie sur [www.chocnature.be/doc/creer\\_prairie\\_fleurie.pdf](http://www.chocnature.be/doc/creer_prairie_fleurie.pdf)



# Que faire ?

## Les prés fleuris, une action simple pour les communes

Dans beaucoup de communes, le concept de fauche tardive est d'application pour les bandes herbeuses le long des routes. Avec le temps, ces bords de routes sont devenus des refuges où des centaines d'espèces de plantes et d'insectes ont retrouvé des milieux propices à leur développement. Des espèces parfois rares peuvent y être observées comme des orchidées, le papillon demi-deuil, le grillon des champs, le lézard des murailles, la pie-grièche écorcheur...

Le concept est des plus simples et des plus économiques pour les communes puisque l'entretien de ces bandes herbeuses est limité à sa plus simple expression. On ne fauche qu'une fois par an en fin de saison, idéalement fin du mois d'août ou en septembre. Dans tous les cas, ne jamais utiliser de pesticides ! Pas très compliqué, donc.

Quelques trucs et astuces pour améliorer le système de fauche....

- le ramassage du foin permet d'appauvrir le sol en favorisant des espèces plus rares ;
- la mise en place d'un système de rotation visant à conserver durant un an une certaine surface non fauchée qui servira de refuge pour la faune des bords de route.

Nous encourageons les communes à se lancer dans cette politique de gestion des abords de route et les incitons à étendre ce concept à d'autres sites herbeux (parcs et autres espaces verts communaux) qui, d'ordinaire, sont gérés de manière classique, à la tondeuse, aux herbicides...

Enfin, durant le printemps et l'automne, des semis de graines de plantes sauvages peuvent aussi être réalisés localement pour créer et restaurer des prairies fleuries. Ecosem ([www.ecosem.be](http://www.ecosem.be)) peut vous fournir en semences appropriées.

## Les friches industrielles, cerise sur le gâteau

De nombreuses communes abritent des terrains qui semblent à l'abandon... en attente de futurs projets de revalorisation économique et/ou sociale. Avec le temps, une flore et une faune particulières, parfois exceptionnelles, colonisent les lieux.

Ces terrains sont souvent des friches industrielles, des terrils, des carrières abandonnées... La nature de ces sites, constitués souvent de pierres ou de remblais rocheux, est appréciée par des espèces pionnières aptes à vivre dans des conditions extrêmes. On citera comme espèces en voie de régression, le crapaud calamite, le criquet à ailes bleues, la petite pyrole...

Les communes devraient être attentives à la protection de la qualité de ces milieux qui participent activement au réseau écologique indispensable à la mobilité des espèces. Même si ces terrains sont sacrifiés pour le développement de la commune, pourquoi ne pas mettre en place un plan de développement de ces sites qui tienne compte de la biodiversité.

## Des animaux à la rescousse

Si la fauche constitue la méthode la plus pratique pour une commune, le pâturage peut s'avérer utile pour gérer une prairie abandonnée. Il est plus facile à mettre en œuvre un partenariat établi avec un éleveur local ou une asbl qui s'occupe de pâturage (exemple : asbl Cynorhodon à Oupeye, asbl Natagora pour les réserves naturelles...).

On essaiera de respecter, quand c'est possible, les précautions suivantes :

- pas trop d'animaux dans la prairie afin d'éviter le surpâturage ;
- une période de pâturage limitée dans le temps et définie en fonction de la charge en bétail ;
- un traitement sanitaire minimaliste en favorisant les produits chimiques les moins toxiques.

# Haies et têtards, pour un retour du bocage...

## Le contexte

Le bocage désigne un paysage agricole agrémenté d'éléments typiques que sont les vergers, les alignements d'arbres, les massifs de têtards, les haies sauvages, les fossés et les talus.

De nombreux oiseaux en voie de raréfaction sont inféodés à ces milieux, tels le pouillot fitis, les fauvettes, le rouge-queue à front blanc, la linotte mélodieuse, l'alouette des champs, le bruant jaune...

## Le problème

L'intensification agricole et la mécanisation des récoltes ont conduit au remembrement des parcelles agricoles, avec pour conséquences des haies arrachées, des fossés comblés, des vergers convertis en cultures. Aujourd'hui, les oiseaux des champs figurent parmi les espèces qui ont le plus régressé. Les plantes des champs comme le bleuet ne se portent pas mieux.



Bruant jaune



Rougequeue à front blanc

### Envie d'en savoir plus ?

- Guide pour la plantation des haies (PDF téléchargeable) : <http://environnement.wallonie.be> (Accueil – Info-citoyens – Brochures et publications DGRNE – Publications de la DGRNE téléchargeables)
- Fiches pratiques pour accueillir la nature au jardin par l'asbl Natagora : [www.natagora.be](http://www.natagora.be) (Pôle éducatif – Nature au Jardin – Outils pour réaliser un jardin naturel – Fiches et brochure conseils)
- Les arbres têtards, biodiversité, bois énergie, entretien et actions par l'asbl Les Bocages : [www.lesbocages.be/actions-specifiques/les-arbres-tetards/les-arbres-tetards-biodiversite-bois-energie-entretien-et-actions-de-la.s.b.l..html](http://www.lesbocages.be/actions-specifiques/les-arbres-tetards/les-arbres-tetards-biodiversite-bois-energie-entretien-et-actions-de-la.s.b.l..html)
- Documents téléchargeables sur les arbres têtards par le groupe NOCTUA : [www.noctua.org/page9.html](http://www.noctua.org/page9.html)



# Que faire ?

## Replantons des haies !

### L'emplacement

Le long de linéaires comme les limites de parcelles, les bords de route, les sentiers, les cours d'eau... Evitez les zones écologiquement intéressantes (pelouses sèches, près fleuris, friches, zone humides naturelles...).

### Le choix des espèces

Les fruitiers indigènes comme l'aubépine, la viorne, le cornouiller, le prunellier, le sureau noir... constituent des essences prisées en hiver par les oiseaux et les rongeurs. Intercalez quelques grands arbres (chêne, tremble...).

### La plantation

Quelques petits trucs parmi tant d'autres :

1. Après la chute des feuilles et avant le débouillage des arbres ;
2. Préparez les arbres avant de les mettre en terre par pralinage des racines ;
3. Creusez une fente puis, en soulevant une motte de terre, placez le jeune arbuste.
4. Après la plantation, veillez à pailler le sol afin d'empêcher le développement des plantes au pied de l'arbre.

### La taille

Le recépage consiste à couper l'arbuste au pied à 10 - 20 cm du sol. Cette technique favorise les rejets de souche qui densifieront l'arbuste. Cela convient aux essences à croissance rapide comme le charme, le noisetier, le saule... Le rabattement est une taille latérale et/ou en hauteur des branches afin de stimuler l'arbuste à rejeter de nouvelles pousses. Dans le cas des haies sauvages, après l'entretien initial, un recépage et/ou un rabattement tous les 8 à 15 ans est conseillé.

## Pour un retour des têtards (saule, peuplier, frêne, charme...)

### Plançons ou baliveaux

Les bois tendres (saules et peupliers) seront plantés en plançon (bouture faite d'une grosse branche d'arbre dont on a coupé les ramifications) alors que les bois durs (chênes...) le seront en baliveaux de 6-8 ou 8-10 (jeunes plants de 6 à 8 cm ou de 8 à 10 cm de circonférence à 1,5 m du sol).

### La plantation

Les plançons sont plantés de novembre à fin avril, peu après la coupe, à une profondeur de 50 cm environ sous la surface du sol. Les plançons plantés sont rabattus à la hauteur voulue pour déterminer la future hauteur des troncs, idéalement comprise entre 1,5 et 1,8 m. Les baliveaux seront mis en terre entre novembre et décembre à l'aide d'une bêche.

### L'entretien des jeunes arbres têtards

Pour les plançons, éliminez les branches latérales se développant sur le tronc pendant les 4 premières années. Les branches du sommet seront taillées à partir du deuxième hiver pour permettre le développement du système racinaire. Laissez pousser les baliveaux pendant 4 à 5 ans pour ensuite les étêter à hauteur d'un nœud.

### La taille d'entretien

Les têtards à bois tendre seront taillés tous les 4-5 ans alors que les coupes des bois durs peuvent être espacées de 10 ans ou plus. La meilleure période est comprise entre la fin février et le début mars quand il ne gèle pas. On taillera le plus près possible du tronc, juste au-dessus de l'empatement des branches. Les branches seront coupées individuellement même lorsqu'elles partent du même point. Pour les vieux têtards creux, la gestion se fera avec doigté et prudence (cfr. L'asbl Les Bocages).

# Le Verger à hautes tiges, témoignage culturel à biodiversité exceptionnelle

## Le contexte

Le verger à hautes tiges résulte de l'association de la culture fruitière et de l'élevage. Cette combinaison étonnante a profité à une biodiversité remarquable. Animaux des cavités et du bois mort (chouette chevêche, lucane...), insectes pollinisateurs (papillons, abeilles...), plantes des prairies fleuries (salsifis, orchidées...) y sont des hôtes réguliers.

## Le problème

L'intensification agricole a sonné le glas des fruitiers reconvertis en cultures intensives ou en vergers à basses tiges. Rentabilité et productivité sont ici les maîtres mots. Pesticides et engrais sont ici utilisés sans compter. Si en 1944, la Belgique comptait 73.699 ha de hautes tiges, il n'en restait plus que 73 ha en 2000 !



### Envie d'en savoir plus ?

Sensibilisation, documentation et développement de projets sur les vergers et les bocages :

- asbl Les Bocages : [www.lesbocages.be](http://www.lesbocages.be)
- Réseau wallon de la diversité fruitière du C.R.A. de Gembloux : <http://rwdf.cra.wallonie.be>

# Que faire ?

## Protection et restauration des vergers traditionnels existants

La Famenne et le Pays de Herve abritent encore des reliquats de vergers à hautes tiges, abandonnés et moribonds.

### Les arbres sénescents

Les arbres moribonds et trop faibles pour la production ne doivent pas être systématiquement éliminés. Ce sont ces vieux arbres qui abritent la biodiversité la plus élevée, avec un nombre colossal d'oiseaux, de champignons, de mousses et d'insectes. Ces arbres seront donc laissés à leur « belle mort ». Une intervention sommaire peut être pratiquée pour prolonger leur vie : haubanage, étançonnement, réduction des branches lourdes...

### La gestion des arbres sains

Leur restauration passera par l'élagage des arbres. Enlevez les gourmands (pousses se développant au détriment des bonnes branches), les branches mal orientées, et encouragez la pousse vers l'extérieur afin d'ouvrir la couronne.

Près des plaies laissées par la coupe, les bourgeons dormants vont se réveiller et produire des pousses verticales vigoureuses qu'il faudra éliminer sans hésiter les années suivantes.

Lors de cette taille, on veillera à tenir compte du bois mort en conservant les branches sèches lorsqu'elles sont « bien situées » et qu'elles ne nuisent pas au développement de l'arbre. Le maintien de branches creuses et à cavités à pics est aussi souhaité. Par contre, les branches mortes qui pèsent sur la couronne doivent être réduites ou éliminées.

### La pérennité du verger

Pour assurer la pérennité du verger, on pensera à replanter de nouveaux arbres qui remplaceront les anciens.

## Créations de nouveaux vergers

### Choix du terrain

On préférera un coteau exposé au sud ou sud-est ou sur un plateau bien ensoleillé. On évitera les terrains trop humides ou les milieux naturels de grand intérêt biologique.

### Les variétés

On choisira les vieilles variétés régionales dont beaucoup sont en voie d'extinction.

### Distance de plantation

Pour les pruniers, un écartement minimal de 8 m ; pour les pommiers et poiriers : 10 m ; pour les cerisiers : 12 m.

### La plantation

Quelques règles clés à respecter :

- Grands trous de plantation (1 à 1,2 m de côté) et pas trop profond (0,5 m) ;
- Habillage et pralinage des racines avant plantation ;
- Protection contre les campagnols (grillage à petites mailles dans le sol) ;
- Etaler les racines en les posant sur une motte de bonne terre ;
- Protection contre les ongulés, les lapins, le bétail (spirale, corset métallique, barbelés...) etc.

### La taille

Au début du printemps qui suit la plantation, rabattre l'axe central aux 2/3 de sa longueur et les axes latéraux à 1/3. On se limitera annuellement, pendant 3 à 4 ans, à éliminer les branches mal placées. La taille d'entretien consistera, tous les 4 ou 5 ans, à supprimer les gourmands, les branches abîmées...

# Des arbres pour une commune qui respire !

## Le contexte

Les arbres, poumons de nos villes ! La forêt contribue à de nombreux rôles écologiques : production d'oxygène, absorption des gaz à effet de serre, épuration de eaux, bois de chauffage, refuges pour des espèces forestières. De nombreuses forêts sont aujourd'hui protégées par le décret Natura 2000, reconnaissance de leurs intérêts biologiques. Mais la forêt c'est aussi un milieu prisé par le public pour les balades, les jeux des enfants...

## Le problème

Les activités humaines ont fortement altérées la qualité de nos forêts. Aujourd'hui, c'est la fragmentation des forêts et la sylviculture intensive qui constituent les problèmes majeurs. Plantation de résineux exotiques (épicéas et douglass), élimination du bois mort, dérangement et fréquentation par le public perturbent le bon fonctionnement des forêts. Des animaux comme le loup, le lynx, la loutre, la cigogne noire ont disparu ou sont fortement menacés dans notre pays. Les animaux des bois morts, comme le lucane cerf-volant, connaissent eux aussi une régression alarmante en raison de l'élimination systématique du bois mort.



Pic noir

Lucane cerf-volant

### Envie d'en savoir plus ?

- Protection, exploitation et gestion des forêts wallonnes : [www.belgium.be/fr/environnement/biodiversite\\_et\\_nature/conservation\\_de\\_la\\_nature/foret/](http://www.belgium.be/fr/environnement/biodiversite_et_nature/conservation_de_la_nature/foret/)
- Nouveau code forestier wallon : [www.belgium.be/fr/actualites/2008/news\\_code\\_forestier.jsp](http://www.belgium.be/fr/actualites/2008/news_code_forestier.jsp)
- Portail Environnement de Wallonie - Division de la Nature et des Forêts : <http://environnement.wallonie.be>
- Gestion durable de la forêt wallonne : [http://environnement.wallonie.be/pedd/foret/c3f\\_fdtm.htm](http://environnement.wallonie.be/pedd/foret/c3f_fdtm.htm)
- Conservation des bois morts et des vieux arbres : [www.conservation-nature.fr/article3.php?id=101](http://www.conservation-nature.fr/article3.php?id=101)

# Que faire ?

## **Plantons des arbres mais pas partout !**

En l'absence d'actions humaines, la plupart des milieux naturels se reboisent spontanément. Mais on peut aider la nature et accélérer le processus en replantant des arbres. On favorisera des espèces naturelles comprenant des arbres à croissance plus lente comme le chêne, le hêtre, les tilleuls, les ormes... et les arbustes à croissance rapide comme les viornes, les cornouillers, les sureaux... Des arbres à baies comme le merisier et le sorbier seront privilégiés car très attractifs pour les oiseaux. Evitez les arbres exotiques peu intéressants pour nos animaux comme le robinier, l'épicéa, le douglas, le chêne rouge, le marronnier, le platane...

Les arbres seront plantés en automne ou en hiver (cfr. Fiche Action 3).

Ne plantez pas non plus dans des milieux naturels remarquables comme des coteaux calcaires, des pelouses sèches, des zones humides, des prairies naturelles, des friches herbacées... L'intérêt de ces milieux réside dans les espèces des milieux ouverts ensoleillés qui disparaissent avec le retour de la forêt.

## **Vers une exploitation plus écologique des forêts !**

Développer la biodiversité en forêt passe aussi par une amélioration de l'exploitation de la forêt. Les arbres morts se font bien rares mais constituent pourtant un élément central de la biodiversité forestière. Conservons des îlots de sénescence où on laisse la forêt vieillir naturellement sans éliminer les arbres morts sur pied et au sol. Les arbres dangereux pour le public peuvent être coupés et laissés morts au sol. Les arbres coupés peuvent être placés en tas de bois mort ou en andains qui seront occupés par la faune forestière (rongeurs, insectes...) et les champignons.

La lisière, c'est l'interface entre la forêt et les milieux ouverts environnants (champs, prairies, villes...). C'est elle qui abrite une diversité remarquable de plantes et d'animaux, en particulier les oiseaux. Une bonne lisière, c'est une lisière diversifiée et régulièrement débroussaillée pour créer un gradient de structure entre le bois à proprement parlé et les milieux environnants. Evitez donc dans ces zones, une gestion agressive et uniforme. Pour bien gérer une lisière, divisez là en plusieurs tronçons qui seront élagués et débroussaillés en alternance.

Enfin, la forêt nous procure du bois de chauffage. Autrefois surtout, le charme et le noisetier étaient gérés en taillis afin de stimuler la production de branches. Celles-ci étaient coupées tous les 10 à 15 ans. Cette gestion particulière a profité à des espèces comme la gélinotte des bois, la bécasse des bois, les fauvettes... Le maintien et/ou la restauration de cette gestion en taillis peut être remis au goût du jour au sein des communes permettant du même coup de réaliser des rentrées financières avec la vente du bois.

## **Des bois et des hommes, une question d'équilibre !**

De nombreux animaux forestiers ont besoin de calme pour vivre. Les activités bruyantes des hommes peuvent leur occasionner de nombreux désagréments. Chevreuils, cerfs, martres, loutres, tourterelles des bois, pics sont les premiers à en souffrir. Des comportements plus respectueux peuvent être incités dans la population en aménageant des sentiers de promenade balisés, en plaçant des panneaux de consignes (chiens en laisse)...

La prolifération du gibier peut localement poser des problèmes dans l'équilibre de la forêt. Un plan de chasse respectueux de la faune peut donc s'avérer nécessaire en particulier pour le sanglier.

# Nichoirs et refuges, des hôtels 4 étoiles

## Le contexte

Nichoirs et refuges, des petits aménagements sympathiques qui ne coûtent pas grand-chose... Si les plus connus sont les nichoirs à oiseaux, savez-vous qu'il en existe bien d'autres, pour les chauves-souris, les abeilles solitaires, les papillons, les coccinelles, les chrysope... ?

## Le problème

Avec 14%, les lotissements, entreprises et voiries couvrent une belle surface en Wallonie. Ces zones urbanisées se caractérisent par une artificialisation des milieux naturels qui deviennent incompatibles avec le maintien de la vie. Béton, pesticides, espèces exotiques, entretiens exagérés des pelouses et des haies... sont autant de facteurs néfastes au développement de la vie. Les nichoirs et refuges contribuent à accueillir la biodiversité en ville et dans nos jardins.



### Envie d'en savoir plus ?

- Fiches pratiques pour accueillir la nature au jardin par l'asbl Natagora : [www.natagora.be](http://www.natagora.be) (Pôle éducatif – Nature au Jardin – Outils pour réaliser un jardin naturel – Fiches et brochure conseils)
- Site de la Boutique Verte de l'asbl Natagora (ouvrages de référence et nichoirs) : [www.boutique-verte.be](http://www.boutique-verte.be)
- Guide à télécharger sur les nichoirs (infos et conseils de construction) de « Jeunes et Nature » : [www.jeunesetnature.be/publications/periodiques.php](http://www.jeunesetnature.be/publications/periodiques.php)
- Guides didactiques sur les nichoirs et la biodiversité en générale à commander aux CPN : [www.fcpn.org/publications\\_nature](http://www.fcpn.org/publications_nature)
- Guides sur les nichoirs et refuges à insectes de la LPO : [www.lpo.fr/refugeslpo/conseils/fiches/doc/abri-insectes.pdf](http://www.lpo.fr/refugeslpo/conseils/fiches/doc/abri-insectes.pdf)
- Site pour tout savoir sur les nichoirs à oiseaux : <http://nichoirs.net>

# Que faire ?

Les guides techniques pour construire son propre nichoir ou refuge se trouvent aisément sur internet ou dans des livres que l'on peut acheter facilement. Les guides CPN sont très intéressants. Vous pouvez les acheter sur le site <http://www.fcpcn.org/> dans la rubrique « Publications ». Il est possible de se procurer nichoirs et refuges sur internet et dans le commerce (Maison de l'environnement à Liège et Bruxelles, commerces spécialisés dans la jardinerie...).

## Des nichoirs pour les oiseaux

Passereaux, hirondelles, martinets, martins-pêcheurs et même rapaces, il en existe pour toutes les espèces ! Quelques consignes générales pour favoriser l'occupation de vos nichoirs :

1. placer les nichoirs hors de portée des prédateurs (chats, fouines...) et, si nécessaire, placer des protections pour leur empêcher l'accès (grillages sur les troncs ...);
2. pas de dérangements intempestifs pendant la couvaison et le nourrissage des jeunes;
3. pas de bois traité chimiquement pour les nichoirs construits;
4. nichoirs placés à l'abri du vent et de la pluie, en évitant une exposition trop forte au soleil.

Parmi les nombreux oiseaux de nos villes, la régression des hirondelles est particulièrement alarmante. La pose de nichoirs près des dernières colonies devrait être sérieusement envisagée et encouragée dans les communes. Ces nichoirs seront posés entre octobre et mars avant le retour des oiseaux. Ils seront particulièrement utiles en ville, là où le matériau de construction, la boue, fait défaut. Pour réduire les nuisances liées aux déjections des oiseaux à la sortie des nids, il suffit de placer des planches en bois en-dessous qui seront nettoyées en automne ou en hiver quand les hirondelles nous ont quittés.

## Des nichoirs pour les abeille

Par la pollinisation, les abeilles jouent un rôle important dans l'environnement. Einstein disait que l'humanité n'aurait plus que quatre années à vivre si les abeilles venaient à disparaître ! Mais savez-vous qu'à côté de l'abeille domestique, il existe les abeilles solitaires bien plus nombreuses et inoffensives ? Les accueillir dans nos jardins et nos villes est chose aisée.

Ces abeilles ont la curieuse habitude de pondre dans des galeries creusées dans le sol, le bois ou dans des tiges creuses. Selon les espèces, pollen, feuilles et même des insectes paralysés seront mis en réserve dans la galerie pour nourrir la larve pendant l'hiver. Fagots de tiges creuses et bûches perforées sont autant de petits nichoirs qu'elles apprécieront. Il est même possible de réaliser des nichoirs didactiques à base de tubes en verre afin de montrer au public leur mode de vie. Œufs, larves, chrysalides, activités des abeilles mères pourront être observés par les grands et les petits.

Petit conseil, pensez à rentrer vos nichoirs pendant l'hiver et à les ranger dans une pièce non chauffée (cave, grenier...). Ressortez-les en fin d'hiver (fin avril - début mars). Vous augmentez ainsi les chances de survie de vos abeilles.

## Des refuges pour les insectes et la petite faune

Certains insectes comme les coccinelles, les chrysopes, les perce-oreilles, les araignées... recherchent des abris pour hiberner.

Dans les jardins, les composts, les tas de bois mort, les pierriers sont des abris de luxe pour ces insectes. Mais un coup de pouce est parfois le bienvenu particulièrement dans les zones urbanisées. Des refuges à insectes comme des boîtes avec de la paille s'avère très utile !

## Des refuges naturels, c'est mieux !

Les nichoirs, c'est bien mais la nature, c'est mieux ! Quand on peut favoriser des éléments naturels dans un parc, un jardin, un espace vert communal, pas d'hésitation. Une haie sauvage, une bande herbacée non fauchée, une mare, un alignement d'arbres indigènes, un verger à hautes tiges... sont autant de milieux naturels qui serviront de lieux de reproduction et d'abris pour des dizaines d'espèces d'animaux et de plantes. Pensez-y...

# Les plantes exotiques invasives, des séductrices fatales...

## Le contexte

Une plante invasive est une plante exotique introduite accidentellement ou non par l'homme dans une nouvelle région qu'elle ne pourrait naturellement coloniser toute seule. Une fois introduite, elle élimine les autres espèces qui se développent à ses côtés.

A terme, ce sont les animaux qui en payent le prix fort et finissent par disparaître.

## Le problème

C'est aujourd'hui la deuxième cause d'extinction des espèces dans le monde ! En Belgique, une centaine d'espèces animales et végétales sont répertoriées comme invasives. Les plus agressives sont répertoriées dans une liste noire et les autres dans une liste grise.



Berce du Caucase



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Verge d'or

### Envie d'en savoir plus ?

- Fiches techniques de gestion des espèces invasives sur le site du Canton de Vaud : [www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/plantes-envahissantes](http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/plantes-envahissantes)
- Projet d'étude des plantes invasives en Wallonie par la FUSAGx (Gembloux) : [www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Accueil.htm](http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Accueil.htm)
- Fiche Plantes invasives du projet « Climat et Biodiversité, même combat ! » de Natagora : [www.natagora.be/plantesinvasives](http://www.natagora.be/plantesinvasives)

# Que faire ?

Les communes sont encouragées à développer une stratégie pour prévenir l'apparition et contrôler l'extension de ces espèces invasives, en particulier les 3 espèces décrites dans le tableau ci-dessous.

	Pourquoi sont-elles invasives ?	Où les rencontre-t-on ?
Renouée du Japon	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rhizomes souterrains vigoureux</li><li>- Croissance végétale rapide (ombrage)</li><li>- Régénération par fragmentation</li></ul>	Principalement le long des axes linéaires en zones urbaines, périurbaines et agricoles (remblais, voies ferrées, cours d'eau...)
Berce du Caucase	<ul style="list-style-type: none"><li>- Production de milliers de graines</li><li>- Plante à croissance rapide (ombrage)</li><li>- Plante photosensibilisante (brûlures)</li><li>- Rosette protégée du pâturage et de la fauche</li></ul>	Principalement le long des axes linéaires en zones urbaines, périurbaines et agricoles (remblais, voies ferrées, cours d'eau...)
Balsamine de l'Himalaya	<ul style="list-style-type: none"><li>- Production de centaines de graines</li><li>- Graines transportées par les cours d'eau</li><li>- Croissance rapide (ombrage)</li></ul>	Principalement le long des cours d'eau

Pour plus d'informations, nous vous conseillons de consulter les excellentes fiches techniques de gestion téléchargeables sur le site [www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/plantes-envahissantes](http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/plantes-envahissantes)

## Prévention des plantes invasives

En la matière, **la règle d'or est de bannir au maximum les plantes exotiques** lors de l'aménagement des espaces verts communaux (parterres...). Pour les plantations, préférez les espèces indigènes. Si vous souhaitez néanmoins utiliser des espèces exotiques, préférez les cultivars et les hybrides stériles incapables de se naturaliser. Des associations comme Ecosem vous aideront à trouver des plantes adaptées.

## Lutte contre les plantes invasives

### La renouée du Japon

L'espèce la plus difficile à contrôler étant donné sa capacité à proliférer par rhizomes. La règle d'or est donc de surveiller l'apparition de cette plante et de l'éliminer dès son installation.

Dans le cas des petits massifs, l'élimination se fait par arrachage des tiges aériennes en veillant à bien enlever les rhizomes souterrains. Les parties arrachées seront séchées puis brûlées ou acheminées vers un incinérateur mais surtout pas vers un centre de compostage. Après l'arrachage, on surveillera attentivement le site contaminé pour vérifier la présence d'éventuels rejets. Si ça devait être le cas, il faudra recommencer la procédure d'arrachage. On procédera de la sorte jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de rejets. Dans le cas des gros massifs, il faudra vous munir de patience. Si vous ne disposez pas de temps et de moyens adaptés (main-d'œuvre, matériel...), alors ne vous y attaquez pas, c'est peine perdue. Dans le cas contraire, plusieurs options s'offrent à vous : la fauche avec exportation, la plantation de ligneux, le bâchage du site, l'utilisation de produits chimiques...

### La berce du Caucase

La plante toute entière contient des substances photosensibilisantes capables de provoquer de graves brûlures. Il est donc indispensable, lorsque l'on s'en approche, de s'habiller en conséquence et de protéger les parties sensibles en particulier les yeux. Pour les petites zones infestées, on pratiquera la lutte mécanique en coupant les inflorescences avant fructification, en arrachant à la main les jeunes pousses, ou mieux, en sectionnant les dix premiers centimètres de la racine à l'aide d'une bêche au bord tranchant. Pour les grandes zones colonisées, on pratiquera la fauche, le pâturage, le labour ou encore l'application de produits chimiques par pulvérisation ou injection dans les tiges.

### La balsamine de l'Himalaya

Pour les plantes qui se développent près des zones humides, l'utilisation des produits chimiques est à exclure. La plante se reproduisant par graines, on coupera les pieds avant fructification soit par arrachage manuel (petites stations) soit par fauchage (sites contaminés à grande échelle). L'opération sera répétée plusieurs années jusqu'à l'épuisement du stock de graines.

# Pesticides, oui aux alternatives !

## Le contexte

Selon le rapport sur l'Etat de l'Environnement wallon 2006-2007, 8.300 tonnes de pesticides ont été utilisées en Belgique dont 40% (soit 3.000 tonnes) en Région wallonne. Un peu plus de 50% sont utilisés en agriculture et 34,2% par les particuliers et les communes. Au cours de la période 1995-2003, les quantités de matières actives appliquées en agriculture ont diminué de 18% pour les herbicides et de 35% pour les insecticides. Par contre, dans le secteur privé (particuliers et communes), l'utilisation des biocides n'a cessé d'augmenter. Ainsi, la quantité totale de biocides vendus en Belgique est passée de 5.882 tonnes en 1994 à 6.804 tonnes en 1996, soit une augmentation de 14% en deux ans. On se réjouira dès lors du vote du parlement européen qui interdit 22 pesticides réputés dangereux à partir de 2009.

## Le problème

Les risques sanitaires et environnementaux par les pesticides sont bien connus. Irritations, vomissements, pertes de conscience, cancers, leucémies, diminution de la fertilité... sont autant de symptômes liés à une contamination aux pesticides. Leur impact sur l'environnement est dramatique : pollution des eaux souterraines et de captage, destruction de la microfaune indispensable au maintien de la fertilité des sols, toxicité et mortalité sur la faune utile des jardins et des cultures (insectes pollinisateurs), résistance aux pesticides des espèces nuisibles aux pesticides... Savez-vous que la régression alarmante des colonies d'abeilles domestiques (« Syndrome d'effondrement ») constatée depuis quelques années semble liée à l'utilisation de pesticides de plus en plus puissants ?



### Envie d'en savoir plus ?

- asbl ADALIA (informations, conseils, projets et alternatives sur les pesticides) : [www.adalia.be](http://www.adalia.be)
- Action Citoyenne pour une Alternative aux Pesticides : [www.collectif-acap.fr/index.html](http://www.collectif-acap.fr/index.html)
- Coalition pour les Alternatives aux Pesticides : [www.cap-quebec.com](http://www.cap-quebec.com)
- Cecotec srl (entreprise pour le désherbage alternatif sans produits chimiques) : [www.cecotec.be](http://www.cecotec.be)
- Gestion différenciée en Wallonie : <http://web.me.com/gatienbataille/GD/Bienvenue.html>



# Que faire ?

## La prévention, la meilleure des solutions

Au niveau communal, la prévention visera surtout à empêcher le développement des mauvaises herbes dans les parterres, les parcs, les sentiers et les voiries...

Les solutions proposées ci-dessous peuvent d'ailleurs être recommandées aux citoyens.

La solution la plus efficace et la plus esthétique est le paillage (ou mulch) qui consiste à recouvrir des zones nues (sentiers, base dénudée des arbres et des haies...) par des copeaux de bois, des granulés, des déchets de tailles...

La pose de rouleaux et de dalles biodégradables permet également de freiner le développement des mauvaises herbes le temps que les arbustes et haies plantées se développent.

Les plantes couvre-sols permettent de créer de jolies parterres et espaces fleuris tout en constituant des barrières végétales contre les mauvaises herbes. On favorisera au maximum les espèces indigènes comme le lierre, la petite pervenche, l'aspérule odorante, les stellaires, les pulmonaires, le géranium sanguin, les myosotis, la menthe, l'origan, les primevères...

## La lutte, quand on n'a pas le choix

La lutte contre les mauvaises herbes est possible sans recourir à l'utilisation d'herbicides.

Pour des zones restreintes et ponctuelles, comme dans les jardins des particuliers, l'utilisation du sel de cuisine ou d'eau bouillante s'avère souvent efficace. Facile, sans danger et économique ! Et puis l'arrachage manuel ou avec du petit matériel de jardinage (griffeuse, bineuse...) reste encore la solution la plus efficace et écologique.

Pour des zones plus vastes régulièrement traitées, le désherbage thermique constitue une méthode efficace. Qu'il soit à flamme directe, à infrarouge, à mousse chaude ou à air chaud, une large gamme d'appareils existe aujourd'hui sur le marché. Le désherbage mécanique à l'aide de matériel plus efficace est aussi possible pour traiter des voiries, comme la balayeuse mécanique, les sabots rotatifs, les brosses mécaniques...

La lutte biologique est une autre alternative particulièrement efficace. L'utilisation de coccinelles est aujourd'hui bien connue pour traiter les pucerons. Mais attention, ayez recours à des espèces indigènes (coccinelle à deux points) et bannissez les espèces asiatiques ou australiennes.

Enfin, si vous ne pouvez pas faire autrement que d'utiliser des produits chimiques, la règle d'or est de minimiser les interventions autant que possible et de préférer les produits les moins toxiques et rémanents. Evitez des produits non sélectifs comme le glyphosate mais aussi des produits toxiques comme les ammoniums quaternaires (diquat, paraquat, difenzoquat) et les colorants nitrés (dinoterbe, PCP, DNBP...).

De même, du matériel performant permet maintenant d'économiser des quantités importantes d'herbicides ; c'est le cas du Weed-it (60 à 80% d'économie - basé sur la détection de la fluorescence de la chlorophylle des plantes vivantes par rayons infrarouges) et du Mankar (75% d'économie- pulvérisation d'herbicides non dilués et sans pression).

Dans tous les cas, soyez attentif à proscrire l'usage des pesticides dans des zones fragiles et en particulier près des cours d'eau, des étangs, des surfaces perméables...

## Sensibilisation

La réduction de l'utilisation de biocides au niveau communal passe aussi par l'éducation des citoyens. Animations dans les écoles, séances d'information, mini-formations pour la promotion des alternatives... sont autant d'actions qu'une commune peut mettre sur pied à destination de ses concitoyens.

La semaine sans pesticides, qui en 2009 se déroule du 20 au 30 mars, est une occasion à ne pas manquer pour développer un projet et mettre l'accent sur cette problématique en multipliant les actions de sensibilisation.

# Sensibiliser pour mieux agir !

## Le contexte

Partant du principe qu'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, l'Ere - Education relative à l'environnement - est aujourd'hui reconnue comme discipline incontournable dans les écoles, le monde associatif, les communes... Faire découvrir, émerveiller, réfléchir et enfin inciter aux changements sont les objectifs poursuivis avec l'Ere. Au sein des communes, les opportunités sont nombreuses pour développer des projets éducatifs.

## Le problème

Pour beaucoup d'entre nous, le lien entre notre bien-être quotidien et la biodiversité n'est plus évident. Produits alimentaires et vêtements à gogo dans les supermarchés, chauffage et lumière d'un simple bouton, médicaments en pagaille... tout cela nous semble une évidence inébranlable. La télévision, l'informatique, l'internet, les consoles de jeux... plonge la jeunesse dans un monde artificialisé où la biodiversité n'a pas sa place. Voilà pourquoi il est important de rappeler aux jeunes les tenants et les aboutissants liés à celle-ci.



### Envie d'en savoir plus ?

- Natagora asbl (activités, animations, projet éducatifs...) : [www.natagora.be](http://www.natagora.be)
- Education environnement (animations et projets éducatifs) : [www.education-environnement.be](http://www.education-environnement.be)
- Réseau IDée asbl : [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)
- Les CRIE : [http://mrw1.wallonie.be/reseau\\_crie](http://mrw1.wallonie.be/reseau_crie)
- Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW) : [www.iewonline.be](http://www.iewonline.be)
- Réseau Eco-consommation : [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

# Que faire ?

## Les enfants, l'espoir du futur

Les écoles sont généralement en demande de conférences, de stages et de sorties de terrain. Avec l'aide d'un éco-conseiller, d'animateurs nature... la commune peut développer des partenariats avec les écoles et répondre à ces demandes. La commune peut également prendre l'initiative de développer des modules nature spécifiques aux problématiques environnementales de la commune (terril, verger, climat, mare...). Animations de quelques heures, d'une journée ou d'une semaine, tout est possible !

Pérenniser un projet autour d'un sujet est une manière efficace d'éduquer les jeunes. Une classe peut développer un projet d'étude et de suivi autour d'une mare, d'un verger, d'un terri... en étudiant son évolution au cours de l'année.

Les groupements de jeunes comme les scouts, les écoles de vacances... sont en demande d'activités récréatives et éducatives. Là aussi, les opportunités ne manquent pas ! Nettoyage des berges d'un cours d'eau, ramassage des déchets, gestion dans un milieu naturel (coupe d'arbustes...), entretien d'un verger... sont autant d'activités sympathiques qu'apprécieront les grands comme les plus petits.

## Les adultes, les acteurs du présent

Les adultes ne doivent pas être oubliés. Essayer de créer des événements récurrents au fil des années autour de thématiques précises. Pour cela, on mettra en avant les atouts naturels de la commune. Une journée découverte des terrils, des vergers, des mares, des pelouses calcaires, des oiseaux hivernaux, des chauves-souris, des batraciens... Les sujets ne manquent pas ! Balades nature, ateliers, projections de films, distribution de folders et autres outils de sensibilisation sont quelques-unes des actions réalisables.

Des formations peuvent aussi être mises sur pied de manière à changer les comportements et les perceptions des citoyens. Des formations sur le compostage (guides-composteurs), sur l'utilisation des énergies (sensibilisation au réchauffement climatique), sur les pesticides et les alternatives existantes, sur les espèces invasives... peuvent facilement être organisées.

## Exemples de projets thématiques

Les opportunités de sensibilisation sont nombreuses. On citera comme thématiques phares la « Semaine sans pesticides », la « Semaine de la biodiversité », la « Semaine de l'arbre », la « Journée des Terrils »...

Natagora développe de nombreuses activités de sensibilisation à la nature comme :

- la Nuit Européenne des Chauves-souris
- l'Aube des oiseaux
- Grenouilles sur les routes
- Fête de la Pomme
- Nature en Fête...

Enfin, le réseau des bénévoles Natagora, organisé autour des Régionales Natagora, est une opportunité de développer des projets nature avec de nombreux partenaires, y compris des communes. Animations, gestions dans des réserves, ateliers, conférences, stages, projets éducatifs peuvent être développés en partenariat avec ces communes.

# Biodiversité protégée !

## Le contexte

Une espèce toutes les 15 minutes... c'est le rythme actuel d'extinction des espèces dans le monde. Les causes principales sont la destruction des milieux naturels, les espèces exotiques invasives, le réchauffement climatique... ; toutes causes liées aux activités humaines. Face à ce constat, des réserves naturelles ont vu le jour afin de protéger les derniers espaces naturels épargnés jusqu'ici par notre appétit démesuré en terres et en ressources naturelles.

## Le problème

En Wallonie, les réserves naturelles couvrent aujourd'hui moins de 1 % du territoire ! Cela est tout à fait insuffisant pour assurer la conservation à long terme de la biodiversité. En effet, la nature en dehors des réserves participe activement à la qualité de notre environnement, en assurant un maillage écologique favorable au développement et à la dispersion des espèces ; c'est le réseau écologique. Mais cette nature subit quotidiennement des agressions qui l'affaiblissent : urbanisation, pollutions, réchauffement climatique...



### Envie d'en savoir plus ?

Les Refuges Naturels sur le site de Natagora :

■ [www.natagora.be/reseau-nature.be](http://www.natagora.be/reseau-nature.be)

■ Personne de contact au sein de l'asbl Natagora :  
**Pascal Hauteclair**

E-mail : [pascal.hauteclair@natagora.be](mailto:pascal.hauteclair@natagora.be) | Tél. : 0486/27 46 44

# Que faire ?

En 2009, l'asbl Natagora lance un concept visant à conseiller les particuliers, les entreprises et les communes qui souhaitent accorder une place à la biodiversité sur leur terrain. Ce concept, c'est le **Réseau Nature**.

## Le Réseau Nature, c'est quoi ?

C'est un terrain qui bénéficie de l'encadrement de Natagora pour la gestion des milieux naturels. Le propriétaire gère lui-même son terrain en fonction des moyens à sa disposition.

Ce concept innovant concilie ainsi protection de la nature et développement d'activités humaines telles que l'agriculture, la sylviculture, le tourisme, les sports et loisirs... incompatibles dans les réserves naturelles. Le « Réseau Nature » est donc une reconnaissance des efforts mis en place par le propriétaire pour accorder une place à la nature sur son terrain.

De nombreux terrains aux facettes variées sont concernés par le réseau Nature. Les sites du « Réseau Nature » comprennent ainsi :

1. des jardins de villes de petite taille aux grands jardins de campagne ;
2. des terrains communaux (bords de routes, friches, vergers, zones humides, terrils...) ;
3. des terrains industriels (espaces verts de zonings, carrières et falaises, terrils...) ;
4. des terrains naturels appartenant à des particuliers (prairies, bois, vergers, roselières...) ;
5. des terrains agro-silvo-pastoraux à vocation économique (cultures, plantations, pâtures...).

## Le Réseau Nature, pour qui ?

Pour tous ceux qui souhaitent accueillir et favoriser la biodiversité sur leur terrain en y développant une gestion plus écologique. Les principaux publics ciblés sont donc les particuliers, les communes, les exploitants forestiers, les agriculteurs, les écoles et les entreprises.

## A quoi s'engage Natagora ?

Par ce projet, Natagora s'engage à réaliser au minimum les actions suivantes :

1. rédiger et promouvoir les cahiers de gestion qui sont des dossiers reprenant les recommandations de gestion pour une série de milieux naturels.
2. réaliser et gérer un site web pour permettre aux participants de télécharger les cahiers de gestion, de participer à des dynamiques d'échanges (forums...) etc.
3. réaliser et donner accès au label Réseau Nature.
4. promotion des sites repris dans le Réseau Nature pour les propriétaires qui le souhaitent.

Pour ceux qui souhaitent un encadrement personnalisé, un service payant de type expertise est prévu qui permet de développer un projet adapté aux spécificités de votre terrain.

## A quoi s'engagent les participants ?

Les engagements des particuliers se résument de la manière suivante :

1. adhérer à-et signer la charte « Réseau Nature » ;
2. appliquer, sur la base d'un engagement moral, les recommandations de gestion des cahiers de gestion et ce en fonction des moyens humains et matériels disponibles ;
3. apposer le label « Réseau Nature ».

Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

En développant des programmes de suivi d'espèces et de restauration de milieux rares, Natagora a déjà protégé plus de 4000 hectares de sites exceptionnels... Elle organise également des visites et balades de découverte, des animations pour les enfants... et développe des partenariats sur des projets d'intérêt collectif (réchauffement climatique...).

Natagora, c'est aussi une équipe professionnelle, des centaines de collaborateurs bénévoles, de naturalistes passionnés et des milliers de sympathisants qui soutiennent l'association.

[www.natagora.be](http://www.natagora.be)

## Colophon

**Rédaction :** Pascal Hauteclair avec la collaboration de Catherine Pirson et Louis Bronne.

**Crédits photographiques :** Louis Bronne, Christian Cabron, Christophe Collas, Rudi Dujardin, René Dumoulin, Fotolia, Thierry Gridlet, Raphaël Haentjens, Pascal Hauteclair, Robert Hendrick, Franck Hidvégi, Eric Leprince, Sébastien Leunen, Vincent Louwette, Sandrine Maon, Bruno Marchal, Jean-Marc Michalowski, Gabriel Rasson, Vincent Swinnen, Rudi Vanherck, Yves Westerbeek.

**Éditeur responsable :** Pascal Hauteclair | Natagora asbl - rue du Wisconsin, 3 - 5000 Namur.

**Conception graphique :** Christophe Collas.

Avec le soutien du Centre Permanent de Formation en Environnement pour un Développement Durable (CePeFEDD) et de la Région wallonne.

